



Ventes aux enchères objets qui ne fonctionnent pas

Par **chouquettez**, le **23/03/2011** à **14:05**

Bonjour,
J'ai participé à une vente aux enchères dans un hôtel de vente et pendant l'exposition, nous ne pouvions vérifier les produits qu'avec les yeux. Les ventes sont dites vendus en l'état, non remboursé, non échangeable et pas de réclamation. Or il est bien stipulé qu'on doit vérifier nous même l'état de l'objet pendant l'exposition ce que nous ne pouvions faire! et les descriptions des produits étaient succinctes. Je me retrouve donc avec des produits achetés et qui ne fonctionnent pas. comment faire réclamation?
Cordialement.

Par **amajuris**, le **24/03/2011** à **17:51**

bjr,
les ventes aux enchères sont le seul cas à ma connaissance ou il n'y a aucune garantie de la part du vendeur. ce qui explique qu'on y acquérir des biens en-dessous de la valeur réelle.
vous pouvez acheter des bouteilles de vin de grands crus et que ce soit du vin ordinaire à l'intérieur.
cdt